

Trame de CCTP sols souples

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités

Le lot comprend la préparation des supports et la pose des sols souples des locaux listés. Les sols PVC collés respectent le NF DTU 53.2. Préciser les textes applicables aux autres familles.

2 Reconnaissance du support

Contrôle de la planéité, de la cohésion et de l'humidité avant pose. Préciser le titulaire de la mesure et la conduite à tenir si le support est hors limite.

3 Préparation

Primaire, ragréage autolissant, traitement des joints et fissures de la dalle. Épaisseur de ragréage comprise : [à définir].

4 Sols PVC

Famille [homogène, hétérogène, acoustique, compact], classement par local, lés ou dalles, pose collée. Joints soudés à chaud pour les lés.

5 Linoléum et caoutchouc

Produit, épaisseur, format et pose selon les prescriptions du fabricant. Préciser les locaux concernés.

6 Locaux humides

Sol en lés soudés, remontée en plinthe à gorge sur [hauteur], raccord étanche au siphon de sol fourni par le plombier.

7 Finitions et escaliers

Barres de seuil, profilés d'arrêt, nez de marches et contremarches. Comptage au mètre linéaire ou à l'unité selon la DPGF.

8 Protection et réception

Protection des sols jusqu'à la réception, nettoyage de mise en service, remise des fiches d'entretien du fabricant.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.